

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1413/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-1413/SG/IAM

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
24 août 1974

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1974

Date du numéro
10 septembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Habib Ibrahim Habib est autorisé à exploiter le commerce des boissons, licence de 3e classe, au «Bar Hambourg» sis au quartier n° 2, boulevard 20, maison 40 à Djibouti.